



*Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir*

## **POUR UNE CONTRIBUTION DES AÎNÉS AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
LA MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS  
DANS LE CADRE DE LA  
CONSULTATION SUR LES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS**

**Octobre 2007**

---

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	I
INTRODUCTION .....	II
Les centres communautaires de loisir en fédération .....	1
Les centres communautaires de loisir et les aînés .....	2
Premier chantier – Du loisir occupationnel à une contribution des aînés au développement de la communauté .....	4
Deuxième chantier - La contribution des personnes aînées à la société .....	5
Troisième chantier – De véritables milieux de vie .....	6
CONCLUSION .....	7

## **Ont contribué à la rédaction de ce mémoire :**

Carolle Pelletier	Patro de Charlesbourg
Anouk Brière-Godbout	Centre de loisirs communautaires Lajeunesse
Marius Fournier	Service Animation Jeunesse Outaouais (SAJO)
André Fréchette	Sercovie inc.
Jean-Claude Dubois	Pavillon St-Arnaud
Ginette Faucher	Centre communautaire de Beauport
Clément Lemieux	Patro Roc-Amadour
Marie-Claude Lavoie	Centre Mgr Marcoux

---

# AVANT-PROPOS

## LA FÉDÉRATION, PRÉSENCE ACTIVE AVEC LES AÎNÉS

En introduction au document présentant la consultation sur les conditions de vie des aînés, la ministre souligne que « la transformation démographique que vit le Québec contemporain est un défi collectif qui entraîne et entraînera des changements majeurs dans tous les secteurs d'activité de notre société ». La ministre invite notamment la société civile à aborder « les différents aspects des conditions de vie des personnes aînées, dans leur famille, dans la société et dans leurs autres milieux de vie ».

L'ampleur prise par les différentes problématiques que vivent les aînés exige une mobilisation à la prévention de la part de toutes les ressources concernées. Voilà où les centres communautaires de loisir se retrouvent, car cette détresse nous la côtoyons tous les jours. Nous partageons le constat qu'en général, les personnes aînées doivent continuer à nourrir notre société de leur savoir, de leur espoir, de leurs rêves. Mais nous côtoyons aussi des personnes aînées vulnérables, isolées, qui ont besoin de support. C'est ce qui nous décide à être actifs dans cette consultation.

Nous voulons ici être une voix pour tous les aînés, incluant ceux qui ne sont habituellement pas pris en compte dans de telles consultations et qui sont nombreux à fréquenter les centres communautaires de loisir.

# INTRODUCTION

Les centres communautaires de loisir, à cause de leur enracinement dans le quartier, se sentent interpellés par l'ensemble des problématiques concernant les conditions de vie des aînés. Les centres forment des milieux de vie où les aînés et l'ensemble de la population peuvent se rencontrer sans contrainte, s'entraider, actualiser leur connaissance, mettre leurs compétences au profit des autres tout en profitant du soutien d'animateurs et d'intervenants compétents qui sont sensibles à la valeur de la personne.

Le centre communautaire de loisir est un lieu d'implication et de vie sociale, essentiel plus que jamais à notre société. Pour les aînés qui vivent encore dans leur domicile, il est un lieu où, avec la collaboration des animateurs, ils peuvent passer à l'action, faire des activités à leur mesure et s'exprimer avec leurs pairs. Pour les aînés isolés, le centre communautaire de loisir est d'abord un lieu de création de réseaux sociaux. Les uns et les autres retrouvent au centre à la fois leurs pairs ainsi que des enfants et des adultes avec lesquels ils ont à vivre ; ils découvrent une petite société à dimension humaine où ils peuvent s'intégrer. Ils apprennent à se découvrir. Ils constatent qu'ils ont encore du potentiel et des compétences et que la société a besoin d'eux.

Déjà lieu d'apprentissage de la vie en société, le centre communautaire de loisir est en premier lieu, un second chez-soi. Tout en étant des agents de prévention, le centre communautaire supporte l'implication des aînés.

Le centre communautaire de loisir veut d'abord pour cela donner la parole aux aînés qui sont souvent laissés pour compte. Le centre communautaire est un lieu éminent d'insertion par l'action, un lieu de prise en charge, un lieu de prévention. Voilà les pôles complémentaires d'éducation et d'insertion sociale réalisés par le centre communautaire de loisir.

# LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR EN FÉDÉRATION

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, c'est :

- 83 centres situés dans 14 villes du Québec ;
- près de 15 000 bénévoles ;
- des milieux de vie à partir desquels se développent la formation, l'insertion sociale, la prévention et la participation citoyenne ;
- pour 400 000 Québécois ;
- dont 60 000 aînés de 55 ans et plus ;
- vivant dans 11 régions du Québec.

Le centre communautaire de loisir est un milieu de vie au coeur de la communauté. Les jeunes, les moins jeunes, les tout-petits comme les adultes, les handicapés physiques ou intellectuels, les travailleurs, salariés ou non, les bénévoles, les aînés comme les familles ou les sans-famille, tout le monde est bienvenu au centre, 365 jours par année, sans discrimination, sans étiquette dans le front, au coude à coude.

Le centre communautaire de loisir ressemble aux gens de la communauté locale parce qu'il les rassemble, sans discrimination. Mais ils ne sont pas accueillis dans le centre à cause de leur problème, de leur handicap ou de leur marginalité, ils sont accueillis pour ce qu'ils sont. Par le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire, le centre communautaire de loisir apporte sa contribution au développement des personnes, des familles et de la communauté locale.

Et quand on passe beaucoup de ses loisirs ensemble, si on a la possibilité de décider quelque chose dans le centre, alors c'est le vécu de tous qui se partage, voilà le milieu de vie créé. Et vite on s'aperçoit qu'ensemble on peut répondre à bien des besoins qu'on ressentait souvent comme des rêves impossibles. On participe à l'organisation des fêtes pour que toutes les communautés culturelles puissent se retrouver ensemble au-delà et avec leurs différences. On organise un projet étude-loisir quand le décrochage est à nos portes. On organise des popotes roulantes, des visites à domicile, des activités pour sortir les personnes seules de leur isolement. Puis c'est plusieurs d'entre nous qui nous entraînons pour mieux nous alimenter avec un petit budget. Et des jeunes du coin vont se mobiliser pour réintégrer le travail par le bénévolat au centre, supportés par des aînés. On va favoriser l'alphabétisation autant que les arts. Le milieu de vie du centre va suppléer, pour sa part, à la famille, à la vie de société, avec les problématiques d'aujourd'hui.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres tentent, du meilleur d'eux-mêmes, de permettre à chacun d'apporter sa petite part à une société où il fait bon vivre.

# LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR ET LES AÎNÉS

C'est 1 500 ans d'histoire que cumulent les centres communautaires de loisir. Depuis des générations, nous privilégions et nous faisons évoluer le loisir multiforme pour favoriser la vie en société selon les besoins et la volonté de nos membres, comme moyen d'entraide et de partage, d'éducation et de prévention, d'insertion et d'interaction sociale, de prise en charge et de solidarité intergénérationnelle.

Pour mieux saisir l'action des centres communautaires de loisir, nommons quelques manifestations ou activités qu'ils réalisent en utilisant diverses portes d'entrée :

## **Par la famille :**

- des fêtes de famille et autres activités de loisir en famille pour renforcer les liens familiaux ;
- des activités parents-enfants-grand-parents permettant des rapports dans un cadre positif et stimulant.

## **Par l'entraide :**

- des cuisines collectives pour briser l'isolement, élargir le réseau d'entraide et permettre aux aînés de boucler la fin de mois ;
- des activités, par groupes, reliées à leurs problématiques propres, comme les aînés en perte d'autonomie ou vivant avec une déficience.

## **Par des activités communautaires :**

- des comités pour supporter la prise en charge dans toutes ses facettes ;
- des fêtes de quartier pour fraterniser et échanger avec l'ensemble de la communauté ;
- des rencontres avec d'autres personnes, des liens intergénérationnels qui se créent ;
- des échanges interculturels ;
- des activités gratuites sous toutes formes.

## **Par la formation continue :**

- des groupes d'alphabétisation ;
- des groupes loisir-étude après l'école où on fait appel aux connaissances des aînés ;
- le parrainage par des personnes en retraite active auprès des jeunes travailleurs et auprès des personnes immigrantes, dans une approche intergénérationnelle.

**Par l'animation :**

- des lieux inconditionnels de rencontres pour les aînés ;
- des activités par et pour les aînés.

**Par l'accès aux différentes formes d'activités de loisir : sportives, socioculturelles, communautaires, etc.**

Pour réaliser leur action, orienter et animer leurs activités, les centres communautaires de loisir comptent sur leur personnel qualifié et dévoué mais surtout sur l'implication communautaire et sur la solidarité de leurs membres qui sont conscients des enjeux sociaux. Ces bénévoles nourrissent un fort sentiment d'appartenance à leur communauté respective et à leur centre qu'ils orientent et animent. Ce n'est pas surprenant que les bénévoles reçoivent de nombreuses reconnaissances : prix, lauréat, mention d'honneur par différents groupes au service de la communauté. Les centres comptent surtout sur l'implication des jeunes et des moins jeunes qui, petit à petit, se prennent en charge. De plus, ils ne cessent d'établir différentes formes de partenariat avec les municipalités, les CLSC, les centres d'hébergement, les différents collectifs, etc.

Les personnes âgées y viennent aussi pour les capsules gratuites d'information santé, juridique ou autres, ils y viennent pour une référence, de la formation ou un lieu pour exercer leur citoyenneté. Un lieu où on ne les considère pas comme inutile mais bien le contraire, une place où leur parole a du poids ainsi que leur sagesse et leur expertise. Ils sont accueillis, respectés, reconnus et considérés comme n'importe quel autre groupe de la société.

C'est en supportant la découverte de son potentiel, le développement de son estime de soi et l'exercice de son rôle de citoyen que le centre communautaire de loisir agit auprès de la personne âgée.

## **PREMIER CHANTIER - Du loisir occupationnel à une contribution des aînés au développement de la communauté**

Les aînés ne se définissent pas par le travail. Le temps libre est plus grand et le loisir est à la fois un lieu et un moyen pour demeurer actif.

Le loisir des centres communautaires vise d'abord à susciter la prise en charge et supporter la contribution de tous les individus de la communauté locale à son développement.

L'approche communautaire des centres, avec les jeunes comme avec les aînés, vise à favoriser que chacun mette à profit ses compétences au bénéfice de l'ensemble de la collectivité. Dans les centres communautaires, on ne se contente pas d'occuper les aînés. Le loisir dans les centres doit être considéré comme un outil d'intervention et de prévention. ***Trop souvent, on semble identifier les acteurs potentiels de prévention que dans le domaine de la santé et des services sociaux.*** Pourtant, les activités des centres communautaires de loisir permettent aux aînés de côtoyer des personnes de tous âges, de se créer un réseau social, d'améliorer leur capacité physique, tout en maintenant une saine santé mentale et ce, à la couleur de la communauté locale.

Aborder les conditions de vie des aînés sans référence aux milieux de vie que représentent aussi les centres communautaires de loisir écarte la contribution pourtant importante des centres communautaires de loisir à l'amélioration de la qualité de vie et au maintien de la condition physique et mentale des aînés.

### **PROPOSITION - Reconnaître la contribution des centres communautaires de loisir envers les conditions de vie des aînés.**

**Comment ?** Un financement récurrent qui permet d'allouer des ressources matérielles et financières à l'animation et au support à l'implication des aînés. On reconnaît déjà l'action des centres avec les jeunes mais on évacue actuellement le pouvoir d'attraction du loisir des centres et les interactions intergénérationnelles que les centres favorisent.

**Comment ?** Une approche intégrée qui dépasse les juridictions de la Santé et des Services sociaux. Une approche intégrée nécessite que soit mise à contribution l'action des centres.

### **PROPOSITION - Un engagement municipal à supporter l'action des centres avec les aînés.**

**Comment ?** En supportant l'animation et le support à l'action bénévole au même titre que la reconnaissance déjà manifestée envers les programmes et interventions pour les jeunes.

## **DEUXIÈME CHANTIER - La contribution des personnes âgées à la société**

Le milieu communautaire ressent déjà des difficultés importantes de recrutement de personnel. Les conditions de travail y sont souvent minimales et ceux qui y font carrière le font bien souvent par conviction.

Les personnes âgées cherchent des moyens de demeurer actifs tout en reprenant un peu de pouvoir sur leur vie. Il y a lieu d'expérimenter de nouvelles façons de faire qui s'inspirent des projets proposés aux jeunes.

À l'instar d'une première expérience de travail offerte aux jeunes, le milieu communautaire peut offrir aux aînés une façon de demeurer actifs, de mettre leurs compétences au service de la communauté et d'agir dans un environnement où les valeurs humaines sont importantes tout en assurant un bassin de ressources humaines pour suppléer au désengagement de l'État et aux besoins qu'il n'est pas en mesure de prendre en charge.

### **PROPOSITION - Financer des mesures dans les organismes communautaires permettant d'intégrer à temps partiel des personnes en processus de semi-retraite pour supporter la réalisation de projets de développement communautaire voués aux aînés et à des activités intergénérationnelles.**

**Comment ?** Projet pilote d'un poste financé à raison de trois jours/semaine pour l'engagement de personnes de 55 ans et plus dans chacun des centres communautaires de loisir. Cela augmenterait les ressources des centres voués à l'animation des aînés et permettrait de maintenir à l'emploi des personnes qui ont le goût de contribuer au développement de la collectivité.

**Comment ?** Stopper le financement de projets « novateurs » pour la mise en place de mesures récurrentes de financement.

## **TROISIÈME CHANTIER - De véritables milieux de vie**

Il y a une tendance lourde que nous observons dans notre société à créer l'isolement des générations. Les CPE pour les enfants, les maisons de jeunes pour les adolescents, les centres pour personnes âgées, etc.

Est-ce vraiment le modèle que nous voulons pour notre futur ?

Les aînés que nous côtoyons sont à la recherche de lieux intergénérationnels, de véritables milieux de vie à la couleur de la communauté locale où les jeunes peuvent rencontrer des aînés, comme dans la vraie vie. Et l'adolescent qui y fait connaissance d'une personne âgée et vice-versa permet de diminuer les craintes lorsque ces personnes se rencontrent dans un parc, dans la rue, à l'épicerie, etc.

Ces organisations spécialisées ont leur raison d'être mais est-ce vraiment le seul modèle qui doit exister dans nos communautés ?

### **PROPOSITION - Reconnaître et supporter les milieux de vie intergénérationnels**

**Comment ?** Réserver une partie des enveloppes financières du ministère de la Santé et des Services sociaux à des milieux de vie intergénérationnels comme les centres communautaires de loisir.

**Comment ?** Mettre en place un comité de travail visant à mettre en lumière le développement des milieux de vie pour éviter une ghettoïsation des générations.

## CONCLUSION

Nous pourrions élaborer plusieurs autres propositions basées sur notre vécu avec les aînés. Les expériences réussies de support à l'implication, d'insertion sociale et de prévention ne manquent pas en centre communautaire de loisir ! Les propositions qui ont été soumises dans les lignes précédentes sont pour nous des priorités de travail. Elles visent à soutenir la construction de projets de société amenant une interaction entre les aînés et les autres couches de la société présentes dans un centre communautaire de loisir.

Nous croyons faire ainsi notre part pour une société plus juste et plus développée où chacun aura sa chance, même les aînés qu'on relègue trop souvent aux oubliettes.